



CESSONS LES ATTAQUES CONTRE LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale et l'ensemble de ses structures tiennent à exprimer leur solidarité envers Claude DOMENECH, syndicaliste CGT élu au CHSCT de l'ADAPEI du Var (Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales) qui est actuellement sous le coup d'une procédure de licenciement.

Employé depuis 2007 au sein de l'ADAPEI et n'ayant **fait l'objet d'aucune remarque concernant l'exécution de son travail**, il est reproché à Claude DOMENECH des propos tenus à l'encontre d'une assistante de direction des ressources humaines dans le cadre de son mandat CHSCT, concernant un refus de remboursement de ses frais de déplacements. Ce qui en soit constitue une entrave.

Cette situation intervient dans un contexte bien particulier ; elle fait suite à la décision du CHSCT de faire intervenir un cabinet d'expertise extérieur, pour dresser un état des lieux concernant les risques psycho-sociaux au sein de l'ADAPEI, après le suicide d'un salarié sur son lieu de travail en novembre 2013 (reconnu en accident du travail).

Dès lors, après avoir contesté cette expertise auprès du Tribunal de Grande Instance, la Direction Générale soumet les élus du CHSCT à de multiples pressions, accentuant cet acharnement en décidant de poursuivre la procédure de licenciement malgré le refus du Comité d'Etablissement.

Au regard des faits, **la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale considère que cette situation reflète une attaque délibérée à caractère discriminatoire, visant à criminaliser l'activité syndicale, créer un climat de peur parmi les salariés en s'attaquant à leurs élus dont les objectifs sont de défendre les conditions de travail et les droits de leurs collègues.**

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale exige l'arrêt de toute procédure à l'encontre de Claude Domenech pour qu'il retrouve légitimement et immédiatement, en toute sérénité, son travail de moniteur d'atelier et de représentant du personnel CGT au sein de l'ADAPEI du Var.

Après les « 5 de Roanne », les militants de l'ANRAS (Association Nationale de Recherches et d'Actions Solidaires), de Etablissement Public de Santé Mentale de Caen, de l'hôpital de Saint- Maurice, de l'hôpital Paul Guiraud... et tant d'autres encore, **CETTE SITUATION MANIFESTEMENT ORCHESTRÉE À GRANDE ÉCHELLE DOIT CESSER !**

C'est en ce sens que la Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle :

- au rassemblement qui se tiendra le 17 JUIN 2014, devant la DIRECCTE (177 boulevard Docteur Charles BARNIER à TOULON) à 13 heures, au moment de son audition ;

- à une mobilisation massive le 18 JUIN 2014 de tous les syndicats, pour organiser la solidarité et gagner le respect des droits syndicaux (piquets de grève dans tous les établissements, dépôts de motions auprès des directions d'établissements et à transmettre au Ministère ainsi qu'aux chambres patronales).

Montreuil, le 13 juin 2014.